



RÈGLEMENT DE L'ÉCOLE DE TIR

SAISON 2024 – 2025

ÉCOLE DE TIR

L'école de tir est ouverte prioritairement aux catégories Jeunes.

Les entraînements ont lieu le **mercredi après-midi de 16 h 30 à 18 h 30**
(Isabelle - 06.33.13.54.42)

PAS D'ÉCOLE DE TIR PENDANT LES VACANCES SCOLAIRES

(sauf indications contraires)

Respect des horaires

- Chaque séance débute par un échauffement (indispensable pour éviter tout risque de blessure), un archer qui arrive en retard ne pourra pas bénéficier de tout l'échauffement nécessaire, ou, selon son âge, devra s'échauffer tout seul et manquera dans ce cas le début du cours....
- L'école de tir dure 2 h, les entraîneurs, (qui sont tous des bénévoles), ne peuvent assurer la « garde » des jeunes archers après l'horaire de fin.
Merci donc de bien vouloir respecter les horaires des cours.
- Les archers mineurs sont placés sous notre responsabilité pendant les cours, les parents doivent donc venir chercher leur enfant dans la salle à la fin de l'école de tir (pas d'attente à l'extérieur du gymnase), sauf dérogation écrite.

Assiduité

Les cours sont organisés de manière à assurer une progression régulière et continue des archers débutants.

Un archer qui viendrait de manière irrégulière risque de manquer certains apprentissages fondamentaux, ou d'autres « événements » (passage de plumes ou de flèches).

Pensez à prévenir l'entraîneur en cas d'absence de votre enfant, cela nous permettra une meilleure gestion du groupe d'archers.

Tenue

- Baskets obligatoires.
- Vêtements confortables, **éviter** les tee-shirts ou pulls trop amples, les cols roulés et les vêtements à fermeture éclair.

Enfin, n'hésitez pas à évoquer tout problème ou toute difficulté avec les entraîneurs du club.